

Le Cameroun s'apprête à organiser pour la toute première fois de son histoire l'élection des conseillers régionaux, c'est en tout cas ce qu'annoncé le président de la république, Paul Biya, cours du dernier conseil ministériel.

Le chef de l'Etat, a annoncé pour cette année 2019, «la préparation des prochaines élections législatives, municipales et régionales», sauf que cette annonce a aussitôt créé des divergences au sein de la classe politique

Pour Cabral Libii par exemple, « l'organisation de l'élection des Conseillers régionaux avant les législatives et les municipales, avec les incomplétudes du Code électoral et la situation politique du collège électoral actuel, ne se justifie pas ».

Le président Paul Biya avait prorogé le mandat des conseillers municipaux élus en septembre 2013. Lesquels conseillers municipaux, dont on dit avoir perdu la légitimité constituent le corps électoral des tout premiers conseillers régionaux.

Ils avaient en effet vu leur bail ainsi étiré de 12 mois à compter du 15 octobre 2018, et selon un décret du président Paul Biya.

L'élection des conseillers régionaux marquera ainsi, une avancée importante dans le processus de décentralisation, consacrée dans la loi fondamentale camerounaise depuis 23 ans.
